

Tout devient tellement meilleur... quand on partage !



TI MOUN

Bulletin de l'Association
Solidarité et Fraternité pour les enfants d'HAÏTI

Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 2

ADOPTION 3

CHRONOLOGIE 4/5

NOTRE ÉCOLE 6

CARTABLES/COVID-19 7

COUPE DU MONDE 1974 8

EDITORIAL DU PRÉSIDENT Daniel GUILLET



Bonjour à tous,

La vie de notre Association est étroitement liée aux actualités de la France et surtout d'Haïti. L'équilibre politique qui se dégrade de plus en plus arrive à un point où cela bloque le pays. Les problèmes sanitaires et l'insécurité constante surtout dans les grandes villes perturbent sérieusement le quotidien des haïtiens. Pour Solidarité et Fraternité cela se traduit par un dysfonctionnement de notre groupe scolaire avec des absences d'enseignants ne pouvant venir au travail régulièrement et certains jours où l'école ferme ses portes. La problématique de la sécurité pénalise encore plus les procédures d'adoption, la France gèle les adoptions par décret renouvelé tous les trois mois. Les employés de l'Autorité Centrale Haïtienne ne peuvent pas venir travailler pour des raisons de sécurité et donc les dossiers ne sont pas traités, les grèves bloquent les démarches juridiques. Aucun avion ne dessert Haïti en provenance de la France. Les prix flambent et surtout la gourde, la monnaie locale s'effondre, conséquence directe pour notre Association, le prix des livres scolaires augmente cela vient s'ajouter à la non reconduction de l'aide de l'état haïtien pour l'achat des ouvrages scolaires.

En conséquence tous ces événements fragilisent notre trésorerie et nous rend dans l'impossibilité de faire les travaux d'entretien de notre Fondation de Tabarre.

Bonne nouvelle quand même, le lancement dans quelques jours des travaux du projet photovoltaïque, ce projet initié depuis déjà quelques années et mené par ESF (Électriciens Sans Frontières). Ce projet apportera un confort au sein de la Fondation et permettra entre autre de lancer quand nous le pourrons le projet de la classe informatique.

Deux autres projets qui sont également arrivés à leur terme, il s'agit de la mise en ligne du nouveau site internet qui a beaucoup mobilisé les administrateurs et particulièrement Claire et Laëtitia qui ont beaucoup donné pour ce projet. Le second, c'est la finalisation du film réalisé par Baptiste et ordonné par Kendy, ces supports doivent contribuer à favoriser une recherche des fonds si précieux. Un grand merci à toutes et tous pour toute l'énergie mise au service de l'Association.

En Septembre nous avons réussi tant bien que mal à faire notre Assemblée Générale et validé nos rapports d'activité, moral et financier, vous nous avez terriblement manqué lors de cette AG réalisée devant une très faible assistance.

Nous espérons vivement qu'en 2021 nous pourrons tous nous revoir pendant le week-end de la Pentecôte, mais il est encore prématuré de faire des projections sur ce futur rassemblement. 2020 aura été une année spéciale pour nous tous, depuis le début de la crise sanitaire nous nous sommes adaptés à la situation, télétravail pour Patricia et beaucoup de visioconférences pour les réunions de tous types (commissions, CA, et même avec l'administration.) Nous constatons que cette technologie apporte de la souplesse mais qu'elle ne vaudra jamais les relations en présentiel.

Nous ne pouvons que vous souhaiter à tous des jours meilleurs, bonne préparation pour les fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien et prenez soin de vous.

Citation de Thích Nhat Hanh

L'espoir est important, car il peut rendre l'instant présent moins difficile à supporter. Si nous pensons que demain sera meilleur, nous pouvons supporter les difficultés d'aujourd'hui.

Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

ADOPTION par Monique FOURNIER



Depuis le dernier Timoun, la France a décidé de prolonger la suspension jusqu'au 31 décembre 2020, avec une très forte probabilité qu'elle soit reconduite sur 2021, et ce, malgré les situations sanitaires, alimentaires très dégradées dans les crèches.

Face à cette décision, les OAA adhérents à la FFOAA se sont contactés pour demander une rencontre près de la MAI. Dans un premier temps, celle-ci a été refusée, puis finalement, elle est prévue le 12 octobre. Les OAA souhaitent pouvoir échanger sur les points suivants :

- Situation présente et future de l'adoption en Haïti.
- Les raisons qui ont mené à la suspension des apparentements pour les familles françaises.
- Les informations à donner aux familles et à nos équipes.

Lors de cette rencontre, il y sera très certainement abordé les procédures des autres pays, en autre la socialisation « par vidéo » : un représentant de l'IBESR se rend à la crèche où se trouve l'enfant et observe les échanges avec ses futurs parents. Même si cela être loin d'être satisfaisant, cette démarche permet un apparentement (et puis, la période de socialisation est récente (ratification de la convention de La Haye), auparavant les familles rencontraient leur enfant une fois la procédure terminée).

La situation délicate des crèches sera également abordée : sans apparentement, les crèches n'ont pas de financement pour subvenir à leurs besoins de base. Peut-on accepter que des enfants vivent dans de telles conditions ?

En parallèle, un collectif de parents s'est constitué « Adoption Haïti », leurs demandes semblent proches des nôtres.

Solidarité Fraternité a 31 dossiers engagés à l'IBESR (principalement des dossiers de 2017 et 2018).

Pour ces familles, nous proposons de les accompagner soit par téléphone, soit par visio. L'important étant de pouvoir échanger.

Face à ce nombre important de dossiers en Haïti, le conseil d'administration a pris la décision pour les dossiers en attente en France de ne plus réaliser d'entretiens.

Les familles qui ont eu un premier entretien ont reçu un courrier leur expliquant les raisons. Bien sûr nous conservons leur dossier, tout en leur demandant de rester ou de prendre contact avec d'autres OAA.

Pour les postulants (n'ayant pas eu d'entretien) : lors du « mini dossier » nous leur expliquons ces mêmes informations.

Nous souhaitons très sincèrement que des solutions de bon sens vont être trouvées et prises pour avancer pour le bien des familles et des enfants qui sont en attente là-bas.

Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

ACTIVITÉS DU C.A. par Patrice BOSSARD



Juin :

01 : Lecture d'un courriel de Wolguy sur la mise en place d'un enseignement par correspondance afin de faire face à la pandémie qui ferme les écoles. En Haïti le coronavirus se propage et le port du "cache nez" est obligatoire. Il y a un couvre feu de 18h à 8h. Certaines activités sont arrêtées ce qui précarise la population.

02 : Vidéo conférence de la commission communication pour un débat sur le film "FARAH". Les premières impressions sur le film sont positives.

05 : La graphiste Stéphanie PHILIPPE, proposée par Laetitia nous envoie un nouveau projet de logo.

09 : Maoline, notre correspondante en Haïti déclare que les activités à l'IBESR ont repris, mais les procédures sont toujours stoppées. BBDF ne donne pas de réponse aux demandes de l'association sur leur prochain déménagement. S&F a soutenu la crèche pendant le confinement par une aide alimentaire. Les rentrées de l'Appel fête des mères montrent un bel effort de nos donateurs. Les premières vues du film FARAH sont enthousiasmantes. Le logo pourtant "neuf" doit être remplacé par un qui puisse s'ajuster aux documents numériques il faut donc le revoir et en trouver un qui soit déterminant et durable. Le site Internet doit être refait en totalité afin de le protéger et le sécuriser.

L'AG de l'association pourrait se tenir en septembre à Pommerieux ...

15 : Daniel informe de la prolongation de la suspension des procédures d'adoption en Haïti jusqu'au 1er septembre. C'est le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères qui impose cette situation pour la sécurité des familles.

20 : Monique assiste par vidéo conférence à l'AG de la FFOAA. La fédération va maintenir ses activités par visio conférences, que ce soit ses réunions ou désactions de formation pour les adhérents ou les familles postulantes. Des enfants sont arrivés dans leurs familles françaises avant le gel appliqué plus tard.

28 : Un fort coup de vent passe sur Port-au-Prince et abat quelques arbres à la Fondation sans conséquence pour les bâtiments. Wolguy a géré la situation.

Juillet :

03 : Le Ministère Haïtien de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP) annonce la reprise des cours le 10 août pour boucler l'année académique 2019/2020, d'abord pour les 9ème année et les terminales, puis graduellement d'autres classes à compter du 17 août. Les élèves pouvaient aussi consulter des cours sur une plateforme en ligne ou sur une chaîne Youtube.

Les administrateurs renvoient à Laetitia et Claire leurs premières impressions sur le futur site Internet.

07 : Conseil d'administration. La violence règne toujours en Haïti. BBDF a répondu à l'association le 30 juin prévoyant un départ de la Fondation avant septembre. Le gel des procédures d'adoption est prolongé jusqu'au 31 août. S&F décide de ne plus adresser de nouveaux dossiers à l'IBESR, mais accepte encore les "minis dossiers" des candidats postulants. L'AG se tiendra à la salle des loisirs de Pommerieux le 12 septembre. En juillet l'Appel fête des mères affiche des dons égaux aux années précédentes. Le film "FARAH" une fois achevé sera porté sur des clés USB distribuées à qui le veut pour le promouvoir dans l'objectif de récolter des dons. Le site Internet poursuit son élaboration. Le nouveau logo est choisi par les administrateurs.

10 : La MAI prévient S&F que l'association n'aura pas de subvention annuelle car l'OAA fait moins de 10 adoptions par an! La MAI conseille à S&F de se mutualiser avec d'autres OAA. Un mouvement de personnel s'opère à la MAI et à l'Ambassade de Port-au-Prince.

13 : Daniel envoie de nouveaux liens pour les films "FARAH" suivant leur longueur.

14 : Les responsables de BBDF, via Wolguy demandent un report du délai afin de prévoir leur déménagement. Daniel propose une réunion visio le 20 juillet pour pouvoir en échanger.

17 : Nous recevons un rapport du conseil pédagogique de Tabarre rédigé par Wolguy pour la reprise des classes pendant l'été. La nouvelle année académique démarra le 07 septembre.

Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

ACTIVITÉS DU C.A. Suite...

Août :

10 : Une ébauche de convocation à l'AG est faite. Le 12 le CA reçoit des photographies des classes présentes en Haïti.

17 : Le président rend compte des règles d'organisation de l'AG.

28 : Nous apprenons qu'une nouvelle chargée du pilotage des opérateurs adoption est nommée à la MAI. Elle propose une réunion de ces mêmes opérateurs en vidéo conférence qui se tiendra le 28 août, et la réunion annuelle des opérateurs se fera de la même façon le 13 octobre.

Daniel et Monique participent à la réunion du 28 août.

Septembre :

01 : Le gel des procédures adoption est rallongé jusqu'au 31 décembre 2020.

08 : Réunion du CA de la rentrée. La situation reste tendue en Haïti. La tempête Laura a fait une trentaine de décès et beaucoup d'inondations. Les OAA Haïti présentes en visio conférence s'agissant du gel des procédures en Haïti proposent des modes différents d'actions pour la reprise au mieux des attributions, des voyages de socialisation par distanciel...que la FFOAA remontra à la MAI. La poursuite de l'arrêt ne fait qu'empirer les inquiétudes. En Haïti les opérateurs accrédités par l'IBESR sont reconduits par un an de prolongation.

A l'école les différentes "rentrées" y compris académiques se sont faites grâce au sérieux de l'équipe des enseignants de Tabarre.

La dernière main est mise pour l'organisation de l'AG. Les suivis du site, de l'installation solaire, du prochain appel Bougies, le Timoun sont abordés.

12 : Assemblée Générale de S&F à Pommerieux devant une faible assistance du fait des circonstances. Il y avait aussi des "présents" en distanciel. Les 3 rapports Activités 2019, moral, et financier sont lus et ensuite approuvés à l'unanimité par les présents. Les administrateurs et administratrices sortant(e)s : Patrick PITZ, Monique FOURNIER, Brigitte BLANCHET, et Patrice BOSSARD sont réélu(e)s à l'unanimité chacun.

Le nouveau logo, le nouveau site Internet présentés par Laetitia et Claire et le Film "FARAH" présenté par Kendy LANNEZVAL et Baptiste GUILLET ont été projetés à l'Assemblée.

Le Président a salué Max LERET qui auparavant gérait notre site, et aussi toutes les personnes de la commission communication plus Micha le Webmasteur et Stéphanie la graphiste.

Le président a animé un débat sur les difficultés actuelles de l'adoption en Haïti suite à l'arrêté du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'AG s'est conclue également en présence du Maire de Pommérieux lequel a déclaré: "Ce que vous faites m'impressionne je le ferai savoir".

13 : Daniel a rédigé un courrier pour informer les familles postulantes des difficultés présentes de l'adoption en Haïti, suite à la rencontre entre la représentante de la FFOAA et la MAI, où la situation reste en l'état malgré les propositions faites qui n'ont pas trouvé écho. L'arrêté pourrait se poursuivre en début 2021.

Le courrier destiné aux familles est prêt.

15 : Reprise des échanges de courriels pour le site Internet. Le 17 idem pour le prochain Appel Bougies qu'Ange a fait. Le Président de la FFOAA souhaite une viso conférence pour le 23 et pour la suite à donner suite à l'échec de la négociation avec la MAI.

19 : Ange a aussi revu le prochain Appel en tenant compte de chacune de nos remarques. Le film "accroche" de 3 min sera bientôt visionnable sur le site Internet.

23 : Daniel participe à une autre viso conférence des opérateurs Haïti et la FFOAA pour des solutions à trouver à la crise actuelle. Il informe aussi de la constitution sur Facebook d'un collectif de familles. Tous vont tenter de faire valoir des solutions afin de ne laisser personne dans l'impasse actuelle (à commencer par les enfants en Haïti dans les crèches...). Un sentiment "d'abandon" des familles est justement exprimé. Daniel a aussi assisté à l'AG du collectif Haïti par visio conférence.

Le CA réfléchit à un mode de discussion avec les familles postulantes afin de les informer et de les soutenir.

30 : Nous sommes informés du contenu du courrier rédigé par les OAA de la FFOAA pour une demande de rencontre avec la MAI, qui rapidement propose la date du 12 octobre prochain. Il y a un total de 168 dossiers non apparentés à l'IBESR, les plus anciens depuis 2015.

Tout devient tellement meilleur... quand on partage !



L'école
par Patrick PITZ et
Ange LANNEZVAL



Nos classes maternelles et
primaires pour cette année scolaire 2020/2021



Nos années collèges 2020/2021

Tout devient tellement meilleur... quand on partage !



DISTRIBUTION DES CARTABLES



PAUSE REPAS



Les mesures sanitaires dans notre école



Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

COUPE DU MONDE 1974

Le tirage au sort n'est pas tendre avec l'équipe haïtienne : elle est reversée dans le groupe 4 en compagnie de l'Italie, finaliste du dernier Mondial, de l'Argentine et de la Pologne. Haïti va marquer les esprits lors de cette Coupe du monde ouest-allemande. Avec Antoine Tassy sur le banc, les Grenadiers vont créer l'une des premières surprises de la phase finale en ouvrant le score contre les Italiens, grâce à un but de l'inévitable Emmanuel Sanon qui met fin à ainsi à la série d'invincibilité, 143 minutes, du gardien Dino Zoff.

Les Azzurri se reprennent et l'emportent finalement 3-1. La préparation du second match est marquée par le contrôle positif d'Ernst Jean-Joseph à un produit anti-asthmatique, il est alors suspendu jusqu'à la fin de la compétition. Marqués par cette exclusion, cette seconde rencontre est catastrophique pour les Haïtiens. Ils s'inclinent contre la Pologne sur le score de 7-0 malgré le bon match du gardien Henri Françillon. Enfin, le troisième et dernier match, sans enjeu puisque Haïti est d'ores et déjà éliminé, les voit s'incliner contre l'Argentine, avec un nouveau but de Sanon et une défaite 1-4.

COUPE DU MONDE LES GRENADIERS EN 1974



Nouvelle bâtonnière dans la juridiction de port au prince

Plébiscitée par ses pairs, Marie Suzy Legros devient la nouvelle bâtonnière du barreau des avocats de la juridiction de Port-au-Prince lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue ce vendredi. Bâtonnière adjointe depuis l'assassinat de Me Dorval, elle était la candidate unique à ce poste. Pas moins de soixante-dix (70) avocats présents lors de cette élection spéciale ont approuvé, à l'unanimité, le choix de Me Legros qui remplace l'ex-bâtonnier Dorval, assassiné chez lui, le 28 août dernier, à Pèlerin 5, non loin de la résidence du président de la république. La nouvelle bâtonnière qui doit continuer le mandat de Me Dorval, a, dans son discours de circonstance inscrit son action à la tête du barreau dans la droite ligne de la vision et des œuvres de son prédécesseur. Elle a promis de tout faire pour que l'action de Me Dorval en faveur de l'Etat de droit, de la démocratie et du respect des normes constitutionnelles demeure vivante dans l'esprit des haïtiens et que justice lui soit rendue aussi. Le barreau continuera d'organiser des marches, des sit-in et toutes sortes de mobilisation en vue de faire pression pour faire accélérer le dossier de l'assassinat de Me Dorval actuellement au cabinet d'instruction. Elle a rappelé que le barreau a déjà déposé une plainte au cabinet d'instruction dans le cadre de cette affaire et qu'une demande pour l'envoi en Haïti d'une commission indépendante internationale devant participer à l'enquête a été adressée au président Moïse. "La mobilisation sera maintenue jusqu'à l'arrestation des auteurs intellectuels et de tous les exécutants de l'assassinat de l'ex-bâtonnier Dorval, souligne Me Legros, ajoutant que le barreau ne perdra pas cette bataille."